

LA VILLE DE PARIS **RECRUTE**

40 électricien·nes

Inscription au concours* du 9 septembre au 4 octobre 2019

Notamment au sein de la direction des constructions publiques et de l'architecture (DCPA) qui est en charge de l'entretien et l'exploitation technique de 3 600 bâtiments municipaux (crèches, écoles, bibliothèques, mairie d'arrondissement, équipements culturels), vous assurez des interventions de dépannages, de réparations, de maintenances préventives et de créations de petites installations électriques.

Activités principales :

- Interventions sur pannes électriques.
- Maintenance des installations et des éclairages : préventives et curatives.
- Contrôle réglementaire : vérification et levée des non conformités (BAES, préparation aux visites de commission de sécurité).

La Ville de Paris vous assure un parcours de formation et d'adaptation à l'emploi et vous offre également la possibilité au bout de quelques années de progresser dans votre carrière via des formations continues et des préparations à concours.



- Maîtrise technique en électricité
- Connaissance des normes en vigueur et des réglementations
- Lecture de plan et de schéma électrique
- Maîtrise des termes techniques et des matériels liés à la profession
- Connaissances des règles et consignes en hygiène et sécurité
- Diplôme de niveau CAP - BEP ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique (pour les détails consulter la brochure du concours)



**Renseignements
& inscriptions***

www.paris.fr/recrutement

**Ville de Paris
DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau - 75004 Paris**

Épreuves à partir du 18 novembre 2019

***Concours d'électrotechnicien-ne (adjoint-e technique principal-e 2^e classe)**